Ami du Clergé du 13 avril 1939

Deuxième partie : PRÉDICATION

SOMMAIRE

Instructions du dimanche. — XXVII. 3e *Dim. après Pâques :* Récidivistes, 225.
Courtes instructions sur la Morale. — VIII. Le péché mortel, 227.
Retraite de Communion solennelle. — I. Importance de la Communion solennelle, 229. — II. Dieu est votre Créateur et votre Maître, 229. — III. Le but de la vie : servir Dieu, 231.
Allocutions de mariage. — IV. A de jeunes terriens, 232.
Pour une Profession religieuse. — La joie de la vie religieuse, 233.
Conférences à des jeunes gens. — VIII. Dispersion ou unité, 235.
Pour prêcher sur l'Histoire Sainte. — LXVI. La 1re Epître de S. Pierre, 236. — LXVII. La 2e Epître de S. Pierre, 238.

INSTRUCTIONS DU DIMANCHE

XXVII

3e Dimanche après Pâques

RÉCIDIVISTES

Mes frères,

« Mes amis, dit Notre-Seigneur à ses disciples, encore quelques jours et vous ne me verrez plus ; mais quelque temps après vous me reverrez. » Cela signifiait : « Encore quelques instants, et ce sera l'heure de la puissance des ténèbres, le troupeau sera dispersé, le Pasteur sera frappé, le Fils de l'homme va être livré aux mains des Gentils, flagellé, bafoué, crucifié, enseveli, et voilà pourquoi vous ne me verrez plus. Mais peu de temps après, c'est-à-dire au bout de trois jours, sorti victorieux des bras et des entraves de la mort, je vous apparaîtrai en Galilée, et de nouveau vous me reverrez. » Cette alternative de vie et de mort se renouvelle chez bon nombre de chrétiens, mais d'une façon aussi étrange que coupable. Eux aussi, du moins par leur conduite, ils semblent dire à leurs plaisirs et à leurs passions aux approches de Pâques ou de quelque autre solennité : « Voici que je vais m'approcher des sacrements, il nous faut nous quitter ; mauvaises habitudes, jeux, cabarets, fréquentations, encore un peu de temps et vous ne me verrez plus. Mais comme chaque chose a son temps, quelques jours après, quand ces saints jours seront passés, nous nous reverrons. » C'est pour essayer d'empêcher cette condamnable alternative du mal au bien et du bien au mal, que je veux vous montrer que ce passage continuel du péché à la grâce, de la grâce au péché, en un mot que la rechute dans le péché est une faute qui mérite un plus grand châtiment, et que cette faute peut conduire au dernier et au plus terrible des châtiments, c'est-à-dire à l'impénitence finale.

I. — *La rechute dans le péché mérite un châtiment plus rigoureux*

La rechute dans le péché mérite un châtiment plus rigoureux. En voulez-vous la preuve ? Rappelez-vous la seconde page de l'histoire du genre humain écrite dans la Bible. Caïn, les mains encore teintes du sang d'Abel, s'en allait errant sur la face de la terre. « Malheur à moi, s'écriait-il saisi d'épouvante au souvenir de son crime, malheur à moi ! car voici que le premier homme qui me rencontrera vengera dans mon sang le sang de mon frère assassiné ! — Non, répondit Dieu, telle n'est pas ma volonté ; aussi, je vais placer sur ton front un signe où chacun pourra lire ma défense. Bien plus, celui qui aurait la hardiesse de te tuer aurait à supporter une punition sept fois plus sévère que la tienne. » Eh quoi ! le premier des méchants immole le premier des élus, et lui on ne pourra pas l'immoler, et même celui qui répandra le sang de ce scélérat sera puni sept fois plus sévèrement que lui ? J'adore, ô Seigneur, la profondeur de vos jugements, mais je ne les comprends pas.

Ici, m. f., les Saints Pères et les commentateurs viennent à notre aide, et voici la raison qu'ils nous donnent de cette façon d'agir de la part de Dieu : C'est que, disent-ils, le meurtrier de Caïn étant le second homicide aurait été beaucoup plus coupable que Caïn lui-même. Pourquoi ? Parce que le premier homicide, Caïn, n'avait pas encore vu la mort en face, il n'en connaissait ni les tristes effets, ni les conséquences lamentables ; c'était là comme autant de circonstances atténuantes en sa faveur. Mais le second homicide, qui, lui, se déciderait en toute connaissance de cause à donner la mort à l'un de ses semblables, celui-là mériterait un châtiment bien plus sévère, *septuplum punietur*.

Et vous, m. f., quand pour la première fois vous avez péché, la fougue de la jeunesse, l'ardeur des passions, la faiblesse de la volonté, un moment de colère inconsidérée furent peut-être comme autant de causes qui concoururent à atténuer la culpabilité de votre faute ; vous avez été, d'une certaine manière, dignes de compassion ou d'excuse. Mais si, après avoir connu que le péché donnait la mort à votre âme et renouvelait le crucifiement et la mort du Fils de Dieu ; si, après avoir éprouvé les remords et les terreurs d'une conscience coupable, fruits amers du péché ; si, après l'avoir détesté et pleuré aux pieds de votre confesseur, au pied de votre crucifix ; si après tout cela vous le commettez de nouveau, la gravité, la malice augmentent, et par conséquent la punition sera également plus sévère.

Représentez-vous l'Enfant prodigue, reçu par son père à bras ouverts, fêté dans un banquet au milieu des démonstrations de la plus vive allégresse, représentez-vous-le quelques jours après, quittant de nouveau la maison paternelle pour s'en aller recommencer sa vie de débauche et dissiper les nouveaux biens dont il vient d'être gratifié. « Fils déloyal ! Enfant dénaturé ! Monstre d'ingratitude ! » vous écrieriez-vous. Eh bien ! m. f., ces invectives, c'est sur vous qu'elles pourraient retomber avec plus de raison si, après être revenus à Dieu, vous retourniez au péché. Semblables à l'Enfant prodigue, vous avez fui votre Père céleste, vos désordres et vos malheurs ont été semblables aux siens. Contrits et affligés, vous êtes revenus à votre Dieu, et il vous a rendu la première robe de l'innocence dont il vous avait ornés sur les fonts sacrés du baptême, vous avez été admis à sa table sainte, il y eut grande fête dans le ciel à l'occasion de votre conversion. Si, après de telles grâces et tant de bonté, vous tourniez de nouveau le dos à votre Dieu pour reprendre les habi-

tudes d'une vie licencieuse ; si, oublieux de tant de bienfaits, vous alliez de nouveau outrager votre bienfaiteur, le chasser de votre âme pour la donner au démon, son ennemi et le vôtre, quelles paroles pourraient jamais exprimer la malice de votre ingratitude ? Et quel châtiment terrible vous vous prépareriez !

Mais que parlai-je d'ingratitude ? Injure, devrais-je dire bien plutôt, insulte la plus grave. Ecoutez plutôt comment il ose bien parler à Dieu par ses actions, celui qui, après s'être réconcilié avec lui, retombe dans son premier péché : « Seigneur, j'ai déjà éprouvé combien triste est le monde, combien il en coûte de suivre ses passions, combien le péché est amer; aussi, dévoré par les remords, dégoûté de moi-même et fatigué du péché, je suis revenu à vous, repentant et contrit. Alors, il m'a été donné de goûter, dans la paix retrouvée de ma conscience, le bonheur de votre amitié, la douceur de votre grâce. Eh bien ! malgré tout cela, voici que je me sens maintenant las de rester à votre service, mes plaisirs d'autrefois m'attirent, je veux essayer de nouveau si je rencontrerai une joie plus parfaite en donnant plus complète satisfaction à mes sens, à mes caprices, à mes passions. »

Je vous laisse à penser, m. f., quelle punition mérite une pareille insulte !

Non seulement la rechute dans le péché mérite un plus grand châtiment, mais elle conduit encore infailliblement au dernier et au plus grand de tous les châtiments, qui est l'impénitence finale.

II. — *Elle conduit à l'impénitence finale*

Tous les vrais pénitents, une fois rentrés dans la voie du salut, n'ont plus regardé derrière eux. Voyez S. Matthieu, voyez Zachée : ils se convertissent, ils restituent et font des aumônes, mais plus d'usures, c'est fini. Pierre pleure sa faute et plus jamais il ne sera parjure. Madeleine pleure ses égarements, et c'est pour toujours qu'elle dit adieu aux plaisirs et aux vanités du monde. Paul se convertit, de persécuteur il devient apôtre, et il couronne par un glorieux martyre la carrière dans laquelle il s'est engagé. Augustin se convertit, il écrit ses confessions, et jusqu'à son dernier soupir verse des larmes sur les égarements de sa jeunesse. En un mot, tous les saints pénitents une fois sortis de la voie du vice et de la perdition n'y ont plus jamais remis les pieds. Au contraire, une volonté qui demain retourne à ce qu'elle a quitté hier, qui pèche et se repent avec la même facilité, prouve que sa conversion n'est pas sincère, mais seulement apparente ; et c'est précisément cette apparence qui trompe le pécheur et lui fait croire que, malgré son inconstance, c'est une chose facile que de passer du péché à la grâce. Voilà pourquoi, ainsi bercé dans cette illusion, il s'achemine à grands pas vers cette maladie incurable qui le conduit lentement mais sûrement à une mort impénitente.

Une plaie ne se peut refermer que dans la paix et le repos ; aussi, une plaie dans la poitrine ne peut que très difficilement se cicatriser, parce que le poumon étant un des organes qui sont toujours en mouvement et le jour et la nuit, afin de fournir au corps la respiration nécessaire à la vie, ce mouvement continuel empêche la plaie de se refermer, et la fièvre venant à se joindre au mal détermine presque toujours la mort. De même, m. f., lorsque, par un mouvement presque continuel, vous passez du péché à la grâce, de la grâce au péché, ou, pour parler plus exactement, de l'aveu à la faute et de la faute à l'aveu, ce mouvement, cette inconstance feront que les plaies de votre âme ne se pourront point cicatriser, et, semblables à ces infortunés frappés d'une de ces maladies qui n'abandonnent leur victime qu'à la tombe, vous vous croirez toujours à la veille de votre convalescence et de votre guérison, tandis que déjà corrompus, vous serez morts aux yeux de Dieu et prêts à finir votre vie dans l'impénitence finale, que j'ai appelée le dernier et le plus grand de tous les châtiments.

Il est dit au second livre des Rois, qu'Absalon, fils de David, complota contre son père, dans le dessein de s'emparer du trône. Déjà il a soulevé tout Israël contre David ; déjà, les armes à la main, il livre une sanglante bataille dans la forêt d'Ephraïm ; mais son armée ayant été défaite, le lâche s'enfuit précipitamment quand, venant à passer sous un chêne, sa chevelure soulevée par le vent s'embarrasse dans les branches, et la mule continuant sa route, le royal révolté reste suspendu dans les airs, sans pouvoir se délivrer. Joab alors s'approche et lui transperce le cœur de trois coups de lance.

Chrétiens pénitents, je vous l'ai déjà dit, vos péchés ont donné la mort à Jésus votre frère, car il aime qu'on l'appelle de ce nom. Dieu a eu compassion de votre fragilité ; votre repentir, vos prières, vos promesses l'ont touché ; il vous a pardonné, et dans une douce étreinte il a imprimé sur votre front le baiser de la paix et de la réconciliation. Si, après les marques d'un si grand amour, vous vous révoltez encore contre un Dieu si miséricordieux; si, vous armant du péché, vous lui déclarez la guerre, attendez-vous alors à la fin tragique d'Absalon. Il arrivera aussi pour vous, le dernier jour, le moment de la mort, où vous serez comme suspendus entre le temps et l'éternité : pleins de trouble et de confusion, il vous sera impossible de vous délivrer des pensées les plus effrayantes et des craintes les plus poignantes. Vous appellerez alors votre confesseur, cet autre Joab, qui tant de fois déjà vous a réconciliés avec Dieu votre Père : il accourra au bord de votre couche, qui dans quelques instants ne sera plus qu'un lit funèbre. Mais à ce moment si grave, si solennel, trois pensées terribles transperceront votre âme comme trois lances acérées. La pensée, le souvenir du *passé :* « Oh ! que j'étais donc heureux quand j'étais en état de grâce avec Dieu ! Tel jour, j'ai fait une bonne confession, tel autre jour j'ai fait une fervente communion : si j'étais resté fidèle à Dieu, je ne me trouverais pas à cette heure au milieu de pareilles angoisses ! » La pensée du *présent :* « Voilà le ministre de Dieu qui m'absout; oui, mais cette absolution ne va-t-elle pas être par ma faute un horrible sacrilège ? » La pensée de l'*avenir :* « Ah ! voici que le glaive de la Justice divine est suspendu sur ma tête ! Encore quelques instants, et le Dieu dont je me suis moqué, devenu mon Juge, déchargera sur moi le coup fatal de sa juste colère et de son éternelle réprobation ! »

Voilà, m. f., où les rechutes conduisent ordinairement les pécheurs.

* *

Il est impossible, conclut l'apôtre S. Paul, que ceux qui ont goûté le don du ciel, c'est-à-dire combien il est doux d'être rentré en grâce avec Dieu, et qui après cela retombent dans le péché, il est impossible, dit-il, qu'ils se renouvellent par la pénitence (Hébr., vi, 4-6). Non pas que cela soit d'une

absolue impossibilité, comme nous l'enseignent les saints Pères et les théologiens, car tant qu'il y a de la vie, il y a lieu d'espérer le pardon ; mais la Sainte Ecriture se sert souvent du mot « impossible » pour montrer combien est grande la difficulté de sortir du péché et de faire son salut pour ceux qui retombent dans un péché mortel qu'ils ont déjà détesté et pleuré. Si un pareil coup de tonnerre ne nous fait pas sortir de notre sommeil, m. f., il est à craindre qu'un jour les éclats de la foudre divine ne nous réduisent en cendres. Que Dieu nous en préserve ! Ainsi soit-il.

COURTES INSTRUCTIONS SUR LA MORALE

VIII

LE PÉCHÉ MORTEL

Mes frères,

Dans notre instruction précédente, nous avons considéré la nature et la malice du péché en général, qui est la révolte, l'insurrection de la pauvre et misérable créature contre Dieu tout-puissant, infiniment sage et souverainement bon. Mais il y a des degrés dans la malice du péché. Il est bien entendu qu'il s'agit ici non du péché *originel* commis, ainsi que l'indique son appellation, à l'origine du monde par Adam et Eve, nos premiers parents, et transmis à tous leurs descendants, excepté la Sainte Vierge, mais du péché *actuel*, du péché que nous commettons nous-mêmes par notre propre volonté.

Les péchés actuels ont des doses diverses de gravité, ils peuvent être mortels ou véniels.

Parlons aujourd'hui du péché mortel, de sa nature et de ses conditions, de ses suites. Que Dieu veuille éclairer nos esprits, émouvoir nos cœurs pour nous donner l'horreur de ce péché et le courage nécessaire pour l'éviter !

I. — *Nature et conditions du péché mortel*

1. Le péché mortel est une désobéissance grave à la loi de Dieu. Il est appelé *mortel*, non pas parce qu'il donne la mort à notre âme qui ne peut jamais perdre sa vie naturelle, puisqu'elle est immortelle, mais parce qu'elle lui fait perdre la grâce sanctifiante qui est sa vie surnaturelle. « Le corps meurt, quand l'âme l'abandonne, l'âme meurt, quand Dieu la quitte », dit S. Augustin. « Pécher gravement, selon S. Bernard, c'est éteindre le flambeau de la vie. » Le péché grave est comme une maladie qui nous coûte la vie, une blessure dont on meurt ; c'est une sorte de suicide spirituel. Et Bossuet peut justement proclamer : « La malice du péché, ne trouvant de prise sur Dieu qu'elle attaque, laisse nécessairement tout son venin dans le cœur de celui qui le commet. Comme la terre, qui, élevant des nuages contre le soleil qui l'éclaire, ne lui ôte rien de sa lumière et se couvre seulement de ténèbres ; ainsi le pécheur téméraire résistant follement à Dieu, par un juste jugement, n'a de force que contre lui-même, et ne peut rien que se détruire par son entreprise insensée. »

2. Pour qu'il y ait péché mortel, trois conditions sont requises : une matière grave, une advertance entière à la malice de l'acte, un plein consentement. Si l'un de ces trois éléments ou conditions fait défaut, le péché n'est pas mortel.

Il faut une *matière grave* ou censée grave, comme toute injure à Dieu et à ses attributs divins : apostasie, blasphème, irréligion, etc. ; comme tout ce qui nuit gravement à la justice ou à la charité soit envers le prochain, vol, calomnie, haine, soit envers nous-mêmes, suicide, homicide ; comme toute infraction aux commandements que l'Eglise, interprète de la loi de Dieu, impose sous peine de faute grave, par exemple, ne pas s'acquitter du devoir pascal, manquer à la messe le dimanche.

Il faut une *advertance entière*, c'est-à-dire remarquer parfaitement, en faisant une chose, qu'elle est défendue et grave, ou qu'on fait un péché qui peut être grave. Par conséquent, si on ne le remarque qu'imparfaitement, par exemple étant un peu endormi ou distrait, troublé, sous l'action d'une violente colère, le péché ne sera pas mortel.

Il faut un *consentement* pleinement délibéré, parfait ; il faut vouloir et accepter la chose défendue avec une liberté de volonté complète. Par conséquent, si on n'a consenti qu'à moitié, si, par exemple, on était tellement troublé qu'on n'était plus maître de soi, le péché n'est pas mortel.

II. — *Suites du péché mortel*

L'effet propre du péché est de *nous séparer de Dieu*. Or Dieu est la vie. Voilà pourquoi le péché grave est appelé mortel. Il nous sépare de la vie et nous en sépare deux fois, en ce monde et en l'autre.

1. *Oui, en ce monde.* — Nous sommes corps et âme et le péché s'attaque aux deux éléments qui forment l'être humain. Il attente à la vie du corps, parce que très souvent les désordres qu'il entraîne ont leur retentissement destructeur dans l'organisme, qui se détraque et cesse de vivre.

Et n'est-ce pas le péché qui a introduit la mort dans nos destinées ? Dans son dessein primitif, Dieu avait doté l'homme d'immortalité ; mais, par suite du péché, l'homme doit passer par les angoisses de la mort : c'est la loi générale et absolue.

Mais il ne s'agit pas de la séparation de l'âme d'avec le corps ; il s'agit de la séparation de l'âme d'avec Dieu, de la mort surnaturelle de l'âme. Le péché mortel nous dépouille de la grâce sanctifiante ; il la chasse, et la grâce s'en va, emportant avec elle l'influence de la vie supérieure et divine qu'elle nous communiquait. Ainsi que le dit S. François de Sales, « le Saint-Esprit abandonne sur-le-champ l'âme coupable d'un péché grave, comme la colombe fait des dépôts d'immondices. »

Cette séparation laisse en nous le vide, la privation, la mort, oui, la mort, puisque le péché tue en nous une vie dont l'absence fait de nous des êtres manqués, des affamés pour lesquels il n'y a plus de nourriture. Riche encore de toutes ses facultés naturelles, notre âme peut faire des actions utiles, belles, honnêtes même ; elle ne peut plus en faire qui la conduisent à sa fin, elle perd la charité et les vertus surnaturelles, sauf la foi et l'espérance, qui persistent si le péché n'est pas contre la foi ou l'espérance.

Bien plus, elle perd le droit au ciel et tous les mérites acquis. Le pauvre pécheur n'a plus droit au ciel qu'il avait gagné, et tous les mérites acquis jusqu'à ce jour par ses prières, ses sacrifices, ses pénitences, peut-être la pratique des plus héroïques vertus, sont perdus pour lui. « Pour faire mourir un arbre, dit Bossuet, il n'est pas toujours nécessaire qu'on le déracine. Voyez ce grand chêne desséché qui ne pousse plus, qui ne fleurit plus, qui n'a plus

de glands ni de feuilles ; il a la mort dans le sein et dans la racine ; il n'en est pas moins ferme sur son tronc, il n'en étend pas moins ses vastes rameaux. Pécheur, dont le cœur est endurci, voilà ton image ! Bois aride, Dieu n'a pas encore frappé ta racine et ne t'a pas précipité de ton haut pour te jeter dans le feu ; mais il a retiré l'esprit de vie. »

Les pécheurs n'ont même pas droit aux satisfactions des autres fidèles. Ils ne peuvent recevoir que des grâces de conversion ou des grâces temporelles ; ils ne peuvent obtenir ni la satisfaction pour leurs péchés, parce que la satisfaction ou la rémission de la peine due au péché, suppose le pardon du péché lui-même, ni à plus forte raison une augmentation de la grâce sanctifiante, la grâce ne pouvant être augmentée que si elle existe. Le péché est vraiment comme une gelée de printemps qui anéantit toutes les fleurs, comme une grêle qui saccage tous les fruits en un instant.

Ainsi l'âme du pécheur. Tandis qu'elle se croit opulente, elle est pleine d'horreur et d'indigence. « Tu crois, lui dit l'Ange de Dieu, que rien ne te manque et tu te complais dans tes prétendus trésors, et tu ne vois pas que tu es pauvre, dénuée et misérable, aveugle et dépouillée. » Pour tout dire en un mot, cette âme « paraît vivre et elle est morte. » (Apoc., III, 1, 17).

Et cette situation est d'autant plus terrible qu'elle est plus cachée, moins sensible, d'où il résulte que la réaction salutaire ne se produit guère. Comme aveuglé, le pécheur ne reconnaît plus sa malheureuse situation, pareil à un voyageur qui, dans les profondes ténèbres, ne voit pas l'abîme qu'il côtoie. Cet aveuglement explique pourquoi le pécheur est quelquefois gai, comme le fou qui rit en se déchirant les chairs.

Tandis que l'âme juste sent la blessure du péché, souffre de ses plaies et s'ingénie à les panser, à les guérir, l'âme pécheresse, l'âme coutumière du mal reste froide et insensible aux effets de ses fautes.

Sans doute, il arrive que le péché après lequel nous avons couru, court ensuite après nous, comme un vautour cruel, et s'attache à nous pour nous déchirer le cœur et nous punir du plaisir qu'il nous a lui-même donné ; il arrive que le vice se forge son propre châtiment, qu'on est puni par où l'on a péché, que la crainte et la terreur suivent le crime comme l'ombre s'attache au corps. Et s'il est, dans les corps atteints de maladie, un instinct puissant qui les fait se débattre, avec une énergie farouche, contre le mal qui les étreint, la grâce met aussi, à de certaines heures, dans les âmes malades, un instinct semblable, fait de malaise, de remords, d'appréhensions, de terreurs : suprêmes avertissements d'un organisme spirituel qui se sent attaqué et qui ne veut pas mourir.

Mais, trop souvent, le pécheur s'accommode de son état de mort spirituelle. Cependant, s'il a, à travers ses désordres, conservé la foi ou quelques bribes de foi, l'angoisse ne va-t-elle pas s'éveiller dans son âme, au moment où il va passer de vie à trépas ? Alors quelles terreurs et quel regret ! Avoir perdu sa vie en poursuivant ce qui devait lui manquer un jour et en négligeant la poursuite du seul bien que n'engloutisse pas le tombeau ! Et si le repentir ne répare pas le désastre, à la séparation qui avait sur terre isolé l'âme de Dieu va succéder le désastre irréparable de la séparation éternelle.

2. *En l'autre monde.* — Ici-bas, l'état surnaturel de notre âme, bon ou mauvais, échappe à la conscience. C'est ce qui a fait dire au Sage : « Nul ne sait s'il est digne d'amour ou de haine. » (Eccli., IX, 1). Ici-bas cet état surnaturel est variable, sujet à toutes les vicissitudes de notre vouloir, relevant uniquement de notre liberté. Au-delà de la mort la sentence définitive a été portée, l'état surnaturel est immuable et devient l'objet d'une pleine conscience, source de joies ou de douleurs infinies.

Si, pendant qu'il en était temps, la créature a choisi, en pleine liberté, le bien, la vertu, si elle était unie à Dieu par la grâce sanctifiante, le ciel sera pour toujours son héritage. Mais si, au moment où elle disposait de son sort, elle n'a pas reculé devant la séparation mortelle produite par le péché et devant la privation de Dieu, c'est l'enfer ! A chacun selon ses œuvres : ou bien la récompense, ou bien le châtiment. Dieu ne serait pas un sage législateur, s'il n'attachait à ses lois une sanction proportionnée à la faute. Cette sanction, c'est la peine éternelle de l'enfer, si le pécheur a persévéré dans son état de faute et s'il n'est pas venu à résipiscence.

L'enfer, l'enfer éternel ! Dogme qui effraie et scandalise le monde, qui voudrait sa religion à lui, une religion édulcorée, facile, accommodée à ses caprices, à ses instincts, à ses passions.

Mais l'Eglise ne peut transiger sur le dogme de l'enfer éternel ; dépositaire de la doctrine divine, elle a mission de la transmettre, non de la retoucher, de l'amputer, ou de la rendre perméable aux contrefaçons et aux négations. Le dogme de l'enfer éternel est une des parties essentielles de la Révélation et on ne pourrait l'ôter de l'Evangile, où il est clairement articulé et fréquemment répété, sans en rompre toute la trame. Lisez les paraboles, les exhortations morales de Notre-Seigneur. Prenez, par exemple, le festin des noces et voyez le sort réservé à l'invité qui s'est présenté à ce banquet sans être revêtu de l'habit de cérémonie, de la robe nuptiale, c'est-à-dire au pécheur qui a pénétré dans l'éternité sans être revêtu de l'habit de rigueur, de la grâce sanctifiante. Non seulement, sur l'ordre du roi, on le met à la porte du festin, mais on lui lie les mains et les pieds et on le jette dans les ténèbres extérieures où il y a pleurs et grincements de dents, ce qui dépasserait la punition méritée pour infraction aux convenances. Il est bien évident qu'il ne s'agit pas d'un roi terrestre, mais du Roi éternel, source de lumière, de vie, de bonheur. Loin de lui, il n'y a plus que ténèbres, et il y a désespoir.

Parfois l'enseignement du Christ se fait plus direct, plus pressant. Il faut fuir le scandale, l'occasion qui entraîne nous et nos frères au péché, couper la main, le pied, arracher l'œil qui scandalisent, car il vaut mieux être manchot, boiteux, borgne dans le royaume des cieux que d'être précipité avec ses deux mains, ses deux pieds, ses deux yeux dans la géhenne du feu, là où le ver des réprouvés ne meurt pas, où la flamme ne s'éteint pas. — Lisez encore la sentence prononcée, au dernier jugement : « Allez-vous-en, maudits, au feu éternel ! » Et c'est la bonté par excellence, la miséricorde qui laisse tomber cette parole terrible : « Allez-vous-en, maudits ! » Mais c'est toi, pécheur impénitent, qui l'a prononcée le premier, quand tu as donné congé à Dieu. Elle se retourne maintenant contre toi et retombe sur toi de tout le poids de l'amour outragé. Oui, va-t'en !

C'est toi qui as maudit Dieu qui te bénissait, tu l'as maudit par tes blasphèmes, par tes impiétés, par tes sarcasmes, par tes actions coupables ; et maintenant ta malédiction se retourne contre toi et te mar-

que de la brûlure : maudit ! va-t'en ! loin de Dieu, le Bien unique, que rien ne remplace ; va-t'en dans le vide, dans la torture d'une faim insatiable et d'une soif inextinguible de Dieu. Va-t'en !

Mais où ? La terre te manque sous les pieds, le temps pendant lequel tu pouvais te racheter a fui irréparable, tu as fait volte-face à Dieu. Va-t'en, au feu éternel ! Comme il est dit dans la parabole du mauvais riche, tu n'auras pas une goutte d'eau pour humecter tes lèvres et l'abîme se referme pour toujours sur la plainte inutile de ton désespoir.

Et cet enseignement est celui du Christ lui-même, du Christ dont le cœur a crié : « J'ai pitié de la multitude, *misereor super turbam* », du Christ qui est venu appeler les pécheurs, qui s'est écrié sur la croix : « Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font ! » C'est vous dire toute la gravité de l'injure que, par le péché mortel, la créature fait à Dieu tout-puissant, infiniment sage, souverainement bon, à Dieu créateur, législateur suprême, souverain Juge.

Demandons-lui d'être préservés du malheur éternel ; soyons, redevenons les amis, les bons serviteurs de Dieu ; ayons horreur du péché, fuyons-le, évitons les occasions d'y tomber, sortons de son cloaque, s'il le faut. O Vierge Marie, priez pour nous, qui sommes des pécheurs, maintenant et à l'heure de la mort ! Ainsi soit-il.

RETRAITE DE COMMUNION SOLENNELLE

I

IMPORTANCE DE LA COMMUNION SOLENNELLE

Mes chères enfants,

Avant toute chose, je voudrais vous préciser la ressemblance et la différence qu'il y a entre la communion solennelle et la communion privée.

I. La ressemblance. — Dans la communion solennelle et dans la communion privée, vous recevez également Jésus-Christ *présent* mais *invisible*, *tout entier*, son corps, son âme, sa divinité, *et voulant vous transformer en Lui*.

II. La différence de ces communions vient du serment que vous allez prononcer le soir et qui donne *une grande importance* à votre Communion solennelle du matin.

1° *Un serment est toujours une chose très grave*, car c'est prendre Dieu à témoin de ce que l'on va jurer, Dieu qu'on ne peut jamais tromper parce qu'il voit l'intime de notre âme.

2° Mais le serment de votre Communion solennelle aura une *gravité spéciale* en raison même de *la solennité* de la fête et de tous les témoins de votre promesse. *La main sur l'Evangile*, où sont gravées les paroles de Celui qui a dit : « Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront pas, » à votre tour vous prononcerez des paroles que vous voudriez éternelles... avec le secours de la grâce de Dieu !

Chères enfants, à la pensée de la gravité de ce serment, vous devez être *saisies de crainte*, car vous êtes jeunes, vous êtes faibles, et bien que sans expérience vous savez pourtant que bien d'autres — hélas ! je peux dire le plus grand nombre de celles qui ont fait le même serment que vous, — ne l'ont pas tenu... Celles qui y ont été fidèles sont l'exception... Et encore dans quelle mesure l'ont-elles été ? N'ont été vraiment fidèles que celles qui n'ont jamais commis de péché mortel et qui se sont surveillées au point de n'être tombées que dans des fautes de fragilité.

3° *Quel est le but final de ce serment ?*

Assurer votre éternité. Le ciel ne sera que pour celles qui l'auront tenu ou qui, à l'heure de la mort, auront pu dire : « Notre grand malheur, notre unique douleur, c'est d'avoir trahi ce serment ! » et qui auront une véritable contrition de toute leur vie... Mais, chères enfants, remarquez-le dès ce soir : *il faut un miracle de la grâce* pour qu'une âme qui a vécu infidèle toute sa vie aux vœux de son baptême, puisse arriver à le regretter... *Et Dieu n'est pas obligé de faire ce miracle !...*

Cela doit vous exciter à vivre de fidélité, et à ne jamais escompter ce miracle aux derniers moments d'une vie que vous n'auriez pas donnée au Bon Dieu, car alors ce serait présomption, et cette présomption vous rendrait indignes de cette grâce.

* *

C'est cette gravité du serment que vous allez prêter au soir de votre Communion solennelle qui demande que vous vous recueilliez quelques jours et que vous réfléchissiez... Vous êtes si jeunes et déjà vous avez fait tant de promesses que vous n'avez pas tenues !... Mais ce serment-là, il est de telle nature que personne ne peut *vous dispenser* de le tenir : ni Dieu, ni Jésus-Christ, ni la Sainte Vierge...

Personne ne peut le tenir à votre place... Alors qu'il arrive pour bien d'autres serments qu'on peut les faire accomplir par un remplaçant... Ainsi vous faites serment de donner une somme d'argent à telle personne, à telle œuvre : quelqu'un peut la donner à votre place. Ici, *vous seules pouvez et devrez tenir l'engagement sacré que vous jurerez au soir de votre Communion solennelle*.

Priez beaucoup votre Mère du ciel et dites-lui avec confiance et amour filial : « O ma Mère, aidez-moi à tenir mon serment, car vous savez bien que dans la mesure où je le tiendrai, dans cette mesure vous retrouverez en moi quelque chose de Jésus, votre divin Fils. » Ainsi soit-il.

II

DIEU EST VOTRE CRÉATEUR ET VOTRE MAÎTRE

Mes chères enfants,

Elle est d'une souveraine importance cette Communion solennelle, du fait du serment qu'*à l'intime* de vos cœurs vous ferez à Notre-Seigneur le matin, et qu'*extérieurement* vous renouvellerez le soir en présence du Tabernacle, de la Sainte Vierge, des Anges et des Saints, de vos chers parents, de vos mères et de vos compagnes du Sacré-Cœur.

Ce serment solennel, impossible de l'entendre prononcer sans ressentir une profonde émotion et une grande inquiétude en songeant, hélas ! que bien peu de celles qui l'ont prononcé dans cette chapelle avant vous, l'ont véritablement tenu... Qu'elles sont rares celles qui, regardant leur vie passée, peuvent se dire : « Je n'ai voulu et je n'ai pensé, parlé et agi que comme Notre-Seigneur. Seul, il a été l'inspirateur de ma vie... »

Ce qui est effrayant, chères enfants, c'est à la fois votre jeunesse et votre faiblesse. Mais ce qui tempère mes craintes et affermit mon espérance, c'est de savoir que vous recevrez le soir même de votre

serment le sacrement de Confirmation qui vous donnera lumière et force pour y être fidèles... Les Apôtres n'ont-ils pas été transformés par le Saint-Esprit ? Eux jusque-là si faibles, si peureux, si infidèles, sont devenus forts, courageux et fidèles à Jésus-Christ jusqu'au martyre...

Ce serment engagera votre vie tout entière et votre éternité ; aussi *le trahir serait votre plus grand malheur...* Si ce malheur vous arrivait, il faudrait qu'il causât *votre plus grande douleur* et que vous eussiez, de la faiblesse qui vous l'aurait fait trahir, une très grande contrition... Autrement votre éternité serait perdue, et c'est ce qui rend encore si solennelle et si grave la Communion que vous ferez au matin de votre serment, car, encore une fois, pour chacune de vous le ciel ou l'enfer dépendra de la manière dont vous l'aurez tenu.

Que vous devez prier, mes chères enfants, et appeler à votre secours la T. S. Vierge et lui dire : « Oh ! faites-moi mourir si jamais je ne devais pas être fidèle à mon serment ! »

* *

Et maintenant, *que devez-vous vous rappeler avant tout pour tenir vos promesses ?* — Le septième commandement de Dieu :

« Le bien d'autrui tu ne prendras
Ni retiendras injustement ! »

Qui observe bien ce commandement, je réponds de son éternité...

Vous êtes étonnées et je suis bien sûr que, descendant bien vite dans votre conscience, vous vous êtes déjà dit tout bas : « Mais... je n'ai jamais rien volé ! »

Eh bien ! moi, je vous dis que si jeunes que vous soyez, vous avez non pas une fois, mais très souvent, volé... Je vais vous expliquer la doctrine et vous rappeler ce que vous avez à faire pour ne pas voler.

I

Je prends une comparaison. Vous trouvez dans le chemin un objet... Vous le regardez... Vous le ramassez et vous le gardez pour vous en servir comme vous voulez... C'est mal...

Or voilà certainement ce que depuis cinq ou six ans vous avez fait... Vous avez vos yeux, votre langue, vos mains... Est-ce que tout cela vous appartient ? Ne vous en êtes-vous pas servi comme si tout cela était à vous ? N'en avez-vous pas fait tout ce que vous avez voulu ?... Or ces yeux, cette langue, ces mains, s'ils ne sont pas à vous, aviez-vous le droit de vous en servir comme s'ils étaient à vous ?... Vous les êtes-vous donnés ? Alors, aviez-vous le droit de les garder ?

A qui sont-ils ?

Toutes, chères enfants, vous m'avez compris : *ils sont à Dieu.*

Quand vous ramassez un objet dans le chemin, une montre par exemple, quelle est, de suite, la question que vous vous posez : « A qui cette montre peut-elle être ? » Vous cherchez,... et dès que vous le savez, vous allez la rendre à son propriétaire... Vous n'avez jamais l'intention de la garder, autrement vous commettriez un vol...

Or, cette question que vous vous posez en trouvant un objet sur votre chemin, vous l'êtes-vous posée le jour où vous vous êtes aperçues que vous aviez des yeux, des mains, etc. ? « *Sont-ils à moi ? Qui me les a donnés ?* » Et aujourd'hui, en ce moment même où vous y réfléchissez, *pensez-vous à en remercier le Bon Dieu et à lui demander pardon* d'en avoir mal usé, sans sa permission et contre sa volonté parfois ?

Oh ! oui, chères enfants, remerciez bien le Bon Dieu, car, vous le savez, il y a des aveugles, des sourds, des muets, des infirmes qui ne connaîtront jamais tout ce dont vous jouissez. Aussi vous devez être plus reconnaissantes au Bon Dieu que l'aveugle ou le sourd-muet qui aurait recouvré l'usage de ses sens par un miracle, car, après tout, il en a été privé pendant de longues années, alors que vous les avez depuis votre naissance.

II

S'il en est ainsi, *quel usage devez-vous en faire ?*

Vous le comprenez sans peine : *non pas l'usage que vous voulez,* car le Bon Dieu ne vous les a pas donnés pour en faire ce que vous voudrez... Et c'est la grande différence entre vous et l'animal... L'animal, de ses yeux, de sa langue, de ses pattes, fait ce que l'instinct le pousse à faire ; il ne réfléchit pas, il n'hésite pas, il ne se dit pas : « C'est bien, c'est mal, c'est mieux. » Non... *Mais vous, toujours vous devez vous dire avant de vous servir de vos yeux, de votre langue, etc. : « Quel est l'usage que le Bon Dieu veut que j'en fasse ? »*

Imaginez, mes chères enfants, que je vous prête ma montre... Et peu après, je vous vois jouer à la balle avec cette montre. Serait-ce bien ? Aurais-je le droit de me fâcher ? Ne seriez-vous pas un peu voleuses en vous servant de cette montre qui m'appartient, comme certainement je ne vous le permettrais pas ?... Que diriez-vous d'un locataire qui, sans l'autorisation de son propriétaire, bouleverserait sa maison, la diminuerait d'un étage, ferait changer l'escalier de place ?... Eh bien ! mes enfants, *vous vous êtes servies de vos yeux, de votre langue, etc., comme certainement le Bon Dieu ne le voulait pas.* Pensez donc à tous vos petits regards de curiosité, de vanité ;... à vos paroles de malice... de colère...

Ainsi donc, vous l'avez compris, *vous appartenez au Bon Dieu.* Mais il ne vous a pas donné votre corps, votre âme, vos sens comme je pourrais vous donner ma montre en vous permettant de l'emporter et d'en disposer. *Il vous les donne minute par minute* pour ainsi dire, car à chaque minute, à chaque seconde, il peut vous les retirer : *il en reste le Maître.* Oseriez-vous dire en ce moment : « J'ai mes yeux, j'en ferai ce que je veux. Et personne, non, personne ne pourra me les retirer » ?... N'auriez-vous pas peur du Bon Dieu ? S'il voulait vous les reprendre !...

On raconte que le Bienh. Albert le Grand fut pris, à l'âge de 17 ans, de tels maux de tête que tout travail intellectuel lui devint impossible et qu'on craignit même la perte de son intelligence. Ayant beaucoup prié la Sainte Vierge, celle-ci daigna lui apparaître, le guérir et lui rendre son intelligence ; mais elle le prévint qu'il ne la recevait que pour un temps et qu'un jour Dieu la lui reprendrait...

Ce que la Sainte Vierge dit au Bienh. Albert le Grand, elle pourrait vous le dire, car *tout* ce que vous avez vient de Dieu qui, un jour, vous en demandera compte... *Donc, appartenant à Dieu, vous devez dans votre vie tenir compte de Dieu, n'user de vous que comme le Bon Dieu veut...*

* *

« Mais, me direz-vous, *comment savoir ce que Dieu veut ?* »

D'abord, vous avez *votre conscience* qui est la voix de Dieu en vous ; seulement, elle ne suffit pas, parce que, hélas ! vous pouvez l'étouffer ou la fausser.

C'est pourquoi *vous avez surtout Jésus-Christ.* Dieu nous a tant aimés qu'ayant vu que nous avions besoin d'*un modèle*, il nous a donné son Fils unique. *Regardez N.-S. Jésus-Christ !* Il disait à ses Apôtres : « Je vous ai donné l'exemple, afin que ce que j'ai fait, vous le fassiez »... Jésus, pour ne pas mentir, est mort : s'il avait déclaré qu'il n'était pas le Fils de Dieu, on ne l'aurait pas crucifié... Il a offert sa vie pour vous, pour que vous l'imitiez, que vous ne mentiez pas au serment que vous ferez à Dieu...

Regardez *la Sainte Vierge et S. Joseph* et dites-leur : « Vous avez vu Jésus à mon âge... Je vous en supplie, donnez-moi la grâce de faire comme lui, de lui ressembler ! »

Chères enfants, alors vous respecterez le 7e commandement et vous ne vous servirez de tout ce que Dieu vous a donné, votre corps et votre âme avec vos sens et vos facultés, que *pour faire sa volonté et garder le serment de votre Communion solennelle.* Ainsi soit-il.

III

LE BUT DE LA VIE : SERVIR DIEU

Mes chères enfants,

Au jour de la Communion solennelle et de la rénovation des promesses du baptême, il y a trois grandes vérités qu'il faut que vous graviez en vous pour ne jamais les oublier, si vous voulez rester fidèles à votre serment.

I

La première de ces vérités, c'est que vous vivez, et que ce n'est pas parce que vous vous êtes donné la vie.

Votre vie, vous l'avez reçue... Et cette vie que vous ne vous êtes pas donnée, vous ne pouvez pas davantage *la conserver* par vous-mêmes... C'est Dieu qui vous la donne et c'est Dieu seul qui vous la conserve parce qu'*il le veut...* Pensez donc, depuis que vous existez, aux milliers d'enfants qui sont morts soit avant, soit après l'usage de la raison. Pourquoi le Bon Dieu les a-t-il enlevés ? Sans nul doute, de peur que le mal ne les atteignît : Dieu les a enlevés avant que la malice ait changé leurs bonnes dispositions.

Mais pourquoi donc, vous, vous a-t-il laissé la vie? — Par une raison d'amour. Dieu a toujours une volonté d'amour. Voyez, même pour les petits Innocents dont la mort a été si cruelle pour leurs mères. Peut-être seraient-ils devenus les bourreaux de Jésus-Christ, s'ils avaient vécu, tandis qu'éternellement « ils jouent au ciel, avec leurs palmes et leurs couronnes. »

Quant à vous, vous avez pu être gravement malades et donner des inquiétudes à vos parents. Peut-être avez-vous eu des accidents... Mais les bons anges ont veillé sur vous... Ils vous ont gardées... Pourquoi ? N'est-ce point parce que Dieu attend de vous quelque chose ? Certes, il peut se passer de vous, mais il daigne se servir de vous... Il vous laisse sur la terre pour vous permettre de travailler davantage à sa gloire et d'acquérir plus de richesses, plus de beauté, plus de béatitude...

Il vous laisse vivre, *il vous donne le temps pour développer en vous la grâce* et pour que vous puissiez dans trois jours faire le serment solennel d'être à Lui pour toujours... Il veut vous voir à l'œuvre et vous écouter lui redire dans toutes les circonstances où vous aurez à lutter : « *Vous, Jésus, plus que tout...* Plus que mon plaisir, parce que je le sacrifierai pour vous. Plus que ma peine, parce que je l'accepterai pour vous... *Plus que tout !* car quelles que soient les pompes et les œuvres que Satan m'offrira, je lui dirai : *Jamais toi, Satan ; toujours Vous, Jésus !* »

Chères enfants, moi aussi qui vous parle, *je vis...* J'ai failli plusieurs fois mourir ; j'ai eu des accidents, de graves maladies. On attendait ma mort... Et le Bon Dieu m'a gardé. Pourquoi ? Il daignait me vouloir pour vous, pour cette retraite... Il voulait me permettre de profiter de vos prières et de devenir meilleur grâce à ce secours de mes petites enfants...

Oh ! que le Bon Dieu est bon ! Pensez souvent qu'il vous laisse ici-bas pour vous donner le temps de faire plus grande, par la grâce, votre ressemblance avec Jésus, et pour vous donner une place plus élevée dans le ciel... Si vous êtes fidèles, la T. S. Vierge sera si heureuse de retrouver en vous la ressemblance de son divin Fils !

II

La seconde vérité dont vous devez vous pénétrer, *c'est l'incertitude de la durée de votre vie.* Combien de temps Dieu vous laissera-t-il sur la terre? Y resterez-vous longtemps ? Est-ce que demain ou après-demain vous y serez encore ? Y serai-je moi-même ? Je l'ignore... La mort arrive si vite et d'une manière si imprévue ! Etant donné mon âge, c'est moi qui devrais partir le premier, mais ce sera peut-être l'une de vous... Laquelle ?... Quand ?... Comment ?... Mystère... Ce qu'il y a de certain, c'est que quand vous commencez une phrase, même une respiration, vous n'êtes jamais sûres de l'achever...

Vous mourrez, et vous devez vous tenir prêtes, car Notre-Seigneur vous avertit que « la mort arrivera comme un voleur qu'on n'attend pas et qui vous surprend ! » Quand on sait qu'il y a une troupe de voleurs dans un pays ou dans une ville, alors même qu'on n'est pas sûr qu'ils essaieront de pénétrer chez vous, on surveille sa maison, on prend des précautions... *Vous êtes sûres que la mort, ce grand voleur, viendra chez vous...* Tous les jours, elle commence son œuvre... Elle l'achèvera quand vous ne vous y attendrez pas, à moins que vous ne vous teniez bien prêtes... Il n'y a pas d'endroit où la mort ne puisse vous surprendre : en chemin de fer, en automobile, à table, en visite, pendant votre sommeil, à l'église,... peut-être avant que vous puissiez vous confesser. Aussi ne remettez jamais une confession nécessaire à plus tard. « Plus tard » n'est pas à vous.

Et remarquez que si le Bon Dieu ne nous dit pas l'heure de notre mort, c'est encore par une raison d'amour. Imaginez un instant que tout le monde sache que la mort ne frappe que pendant les 12 coups de midi... Combien s'amuseraient follement avant et après ces douze coups !... Combien, hélas ! diraient : « Je puis faire ce péché, et puis j'irai me confesser, » comme si la contrition était à leur dis-

position alors qu'ils s'en rendent indignes en escomptant la miséricorde de Dieu pour faire le mal!...

Si vous n'êtes pas fidèles, vous serez surprises par la mort et vous devrez dire : « Ce n'est pas de la faute du Bon Dieu, c'est ma faute à moi. »

III

Enfin *la 3e vérité* qui doit éclairer toute votre vie, *c'est qu'après la mort ce sera l'éternité*... Tout ce qui remplit le temps aura disparu : le monde, la création matérielle, les plaisirs, la richesse... A ce moment-là, vous ne tiendrez plus à rien ; vous verrez clairement que c'était bien peu de chose, que cela n'aurait pas dû influencer votre vie... Vous verrez ce que vous auriez dû faire... Ces choses du temps ne pourront fixer ni l'attention de votre esprit, ni le distraire, ni attacher votre cœur au point de les désirer.

Qu'entendrez-vous ?... Tout dépend de votre fidélité à votre serment.

Si, comme Jésus, vous avez vécu d'obéissance, de prière, de douceur ; si comme lui vous avez cherché le plaisir des autres avant le vôtre ; si vous l'avez reconnu dans le pauvre qui le représente, si vous l'avez secouru et servi partout où il est, alors vous entendrez la parole de salut : « Viens, la bénie de mon Père, entre dans la joie de ton Seigneur ! »

Hélas ! si vous n'avez voulu que le plaisir pendant votre vie, si vous avez cherché à contenter votre besoin de posséder, de paraître, de jouir, oh ! alors, la triste parole que vous entendrez : « Tu as reçu en ce monde le bien que tu demandais... Tu n'as plus rien à recevoir pour l'éternité... Va, maudite, au feu éternel ! »

Dans l'éternité, vous retrouverez celui que vous aurez choisi ici-bas : *ou Jésus*, à qui vous vous serez données et gardées ; *ou Satan*, à qui vous aviez pourtant renoncé au jour de votre Communion solennelle.

* *

Chères enfants, que ces trois pensées : *la vie n'est pas à vous ; — la mort est certaine et elle viendra à l'improviste ; — l'éternité irrévocable la suivra*, — que ces trois pensées éclairent toute votre vie et qu'elles vous aident à imiter Jésus qui résumait tous ses actes en disant : « *Je fais tout ce qui plaît à mon Père.* » Vous aussi, faites tout ce qui fait plaisir au Bon Dieu ; ne faites jamais ce qui lui fait de la peine, c'est-à-dire le péché.

Rappelez-vous le mot de S. Louis de Gonzague : « Qu'est-ce que cela pour l'éternité ? »... et alors vous sacrifierez parfois un regard vers votre miroir, une friandise, une parole de malice, une minute de paresse... Vous vivrez en ressemblant chaque jour davantage à votre Modèle, N.-S. Jésus-Christ, et votre Mère du ciel vous devra la joie de retrouver en vous les traits de son Jésus. Ainsi soit-il.

ALLOCUTIONS DE MARIAGE

IV

A DE JEUNES TERRIENS

Ma chère cousine, Mon cher ami,

Que vous soyez heureux tous les deux, grâce à Dieu, l'un avec l'autre, l'un par l'autre, c'est le vœu aussi sincère qu'affectueux que nous formons tous, aujourd'hui, au pied de l'autel.

Mais, de ce bonheur, que nous vous souhaitons et que vous espérez, vous serez vous-mêmes, pour une partie notable, les artisans, si vous restez fidèles à la grâce du Sacrement que vous allez recevoir.

Un grand Sacrement, en vérité !

J'aime à croire que vous ne vous engagez pas dans le mariage, sans savoir, sans être convaincus qu'il est chose sainte.

Il le fut dès l'origine, puisque le premier, celui d'Adam et d'Eve, était l'œuvre de Dieu lui-même.

Il l'est dans son but, puisqu'il fait de deux créatures les instruments du Créateur.

Il l'est plus encore depuis la Loi nouvelle, puisque N.-S. Jésus-Christ l'a élevé à la dignité de Sacrement, semblable au Baptême qui fait les chrétiens, semblable à l'Ordre qui fait les prêtres.

Dès lors, je ne m'étonne pas que S. Paul, écrivant à ses fidèles d'Ephèse, ait osé comparer l'union de l'homme et de la femme à celle du Christ et de l'Eglise.

M'étonnerai-je davantage qu'il faille, avant de le contracter, se purifier l'âme, sous peine de le profaner et de se rendre coupable de sacrilège ?

* *

Car, voyez-vous, si le mariage, de par la volonté de Dieu, est saint en soi, il dépend des époux qu'*il le demeure*, une fois qu'ils l'ont reçu.

Il ne le demeurera que si eux-mêmes restent liés l'un à l'autre, par un amour persévérant et une fidélité inviolable, jusqu'à la mort. Nul, ici-bas, n'a le droit de séparer ceux que Dieu a unis : aucune loi humaine ne peut détruire cette loi divine.

Il ne le demeurera que si les époux, obéissant à l'ordre du Créateur : « Croissez et multipliez-vous, » confiants dans la Providence qui aux petits des oiseaux donne leur pâture et bénit les familles nombreuses, remplissent chrétiennement leur devoir. La France d'après-guerre aurait eu besoin de berceaux nombreux pour compenser d'innombrables tombes. Mais, pour peu que dure un mal qui touche à la catastrophe, la France disparaîtra dans peu d'années, faute de Français, à la grande joie d'un voisin rapace, qui ne cesse de convoiter nos plaines et nos coteaux, pour y loger et y nourrir le trop-plein de sa population. Un égoïsme criminel, ennemi du sacrifice, en même temps qu'il perd les âmes, est en train de tuer la Patrie !

Le mariage demeurera saint, si les pères et les mères *veulent* faire de leurs enfants des élus pour le ciel, en les *élevant*. Je dis bien, « en les élevant », c'est-à-dire en les habituant, dès l'âge le plus tendre, à vivre constamment sous le regard de Dieu.

Il le demeurera, enfin, si, quand l'épreuve se présentera (et elle se présentera), on sait l'accepter, comme venant du Père infiniment miséricordieux, et si l'on sait s'en servir pour se sanctifier soi-même et se sanctifier l'un l'autre.

Vous pensez bien, ma chère cousine, et vous, mon cher ami (que j'appellerai, sans beaucoup tarder, mon cher cousin), vous pensez bien que, pour remplir un tel programme, il faut une dose appréciable de volonté : vous l'aurez si vous êtes chrétiens. Il faut aussi une bonne provision de grâces actuelles : elles viendront, soyez-en certains, se greffer sur la grâce du Sacrement ; à vous d'en profiter et de les faire fructifier.

* *

Si vous la comprenez comme elle le mérite, la noble profession qui sera la vôtre, vous y aidera.

Je vous félicite de *rester attachés à la Terre*. Tant d'autres, sans y être contraints par la nécessité, la trahissent et l'abandonnent ! Et c'est vous surtout, ma chère cousine, que je félicite : que de jeunes hommes je connais, qui ne trouvent pas à se marier, uniquement parce qu'ils aiment la Terre et ne consentent pas à la quitter !...

Je ne sais pas au juste qui est-ce qui a fait la ville : sont-ce les hommes ? ne serait-ce pas plutôt le Diable ?... Mais je sais que c'est Dieu qui a créé la campagne. Vous vivrez au milieu de son Œuvre, donc tout près de lui. A longueur de journée, vous adorerez sa puissance, qui a fait la nature si belle ; vous louerez sa bonté, qui vêt le lis des champs, garde jusqu'au dernier passereau, vous nourrit, et entretient cet air vivifiant qui gonfle vos poumons.

Le Bon Dieu est l'Ami du paysan : n'a-t-il pas créé l'homme « cultivateur » ? Il ne lui a pas bâti des usines ni ouvert des ateliers : il lui a donné la Terre, pour qu'il la travaille... Quand « le Verbe s'est fait chair et habita parmi nous », il choisit, pour naître, Bethléem, et *Bethléem* signifie « la Maison du Pain ». Et dans cette bourgade, quel endroit ? Une étable, où les paysans enfermaient leurs troupeaux... Plus tard, il vécut au milieu des paysans de Nazareth, fabriquant, pour leur service, des jougs et des charrues... Quand, durant sa vie publique, il prêchait en paraboles, il en empruntait volontiers le thème aux champs qu'il côtoyait ou traversait avec ses disciples... Mais surtout, lorsque au soir du Jeudi Saint il voulut opérer son grand Miracle d'amour, l'Eucharistie divine, c'est au blé, c'est à la vigne, — aux produits des paysans, — qu'il daigna en emprunter la matière.

Le Bon Dieu ne *travaille* pas en ville ; mais à la campagne son labeur est incessant. Il ne s'est point contenté de donner la terre, il la féconde. Il sera votre Collaborateur fidèle et nécessaire. Lui, et vous, ferez votre part : vous cultiverez ; il se chargera du reste. Et vous n'oublierez pas que c'est ce « reste » qui importe surtout. Il dépendra de vous de défricher, de labourer, de semer. A quoi aboutiriez-vous, si le Souverain Maître ne faisait tomber sa pluie, luire son soleil, germer les semences, et, en définitive, la saison venue, ne nous envoyait les récoltes, qui vous réjouiront et vous récompenseront de vos peines ? Oui, c'est bien vrai (et tous les agriculteurs devraient y songer sérieusement) : vous cultiverez, mais vous ne moissonnerez que si Dieu veut...

Alors, si son aide vous est à ce point indispensable, voyez combien vous seriez imprudents de le mécontenter et de l'éloigner de vous !

Aimez-le donc, comme il vous aime ; prouvez-le lui comme il vous le prouve. Priez-le de bénir vos travaux et vos sueurs. Observez sa Loi sainte; respectez le dimanche, qu'il s'est réservé, vous souvenant que tout irait mieux, beaucoup mieux, si l'on avait toujours présent à l'esprit l'avertissement du Seigneur : « Si vous gardez tous mes commandements et observez mes cérémonies, je bénirai vos campagnes, le fruit de votre terre, vos troupeaux, vos greniers, vos celliers et tous les travaux de vos mains. La pluie viendra en son temps. Vous prêterez et vous n'emprunterez pas... Mais si vous ne gardez pas mes préceptes et n'observez pas mes cérémonies, la malédiction descendra sur vous, vos champs, vos troupeaux... Vous sèmerez beaucoup et récolterez peu... » (Deut., XXVIII).

* *

Que Dieu vous unisse, ma chère cousine et mon cher ami ! Que Dieu vous bénisse ! Que Dieu vous garde toujours ! Qu'il vous rende heureux, et vous fasse la grâce « de voir, tous les deux, comme je vous le souhaiterai tout à l'heure, les enfants de vos enfants jusqu'à la troisième et la quatrième génération ! »

Voilà ce que demandent pour vous, là-haut, ceux et celles que vous aimeriez voir à vos côtés en ce moment ; voilà ce que, nous aussi, nous allons demander avec vous, — nous tous : vos parents, vos amis, — et mieux que nous, le grand, le seul, le véritable Ami, N.-S. Jésus-Christ qui va descendre pour vous sur l'autel, divin Suppliant !

POUR UNE PROFESSION RELIGIEUSE

LA JOIE DE LA VIE RELIGIEUSE

> **Mon âme exultera en mon Dieu,** parce qu'il m'a revêtue des livrées du salut, et qu'il m'a enveloppée du manteau de la justice, comme une épouse ornée de ses joyaux.

Mes Révérendes Mères, Ma Sœur,
Mes frères,

Telles sont les paroles que l'Eglise, dans l'office de l'Immaculée-Conception, met sur les lèvres de la T. S. Vierge, pour traduire les faveurs qui ont marqué son entrée dans le monde de la nature et de la grâce. Paroles bien appropriées aux merveilles de ce mystère.

Puis-je, ma Sœur, vous prêter des accents mieux choisis de louange et d'allégresse en ce jour où, arrivée au terme de votre noviciat, vous allez confirmer par les premiers vœux des Professes vos résolutions d'hier et fixer ainsi votre sainte destinée? Permettez-moi de les interpréter. Mon allocution ne sera que la paraphrase du texte que j'ai emprunté pour vous au prophète Isaïe.

I

Mon âme exultera. Ils exultaient, les Hébreux, lorsqu'après la longue servitude d'Egypte, conduits par Moïse, ils voyaient les eaux du Jourdain leur livrer passage pour qu'ils puissent s'élancer à la conquête de la Terre promise. Ils exultaient, les apôtres, et à leur exemple les martyrs, d'avoir à souffrir pour Jésus-Christ et de lui offrir, en leur personne, suivant la belle devise de l'un d'eux, victime pour victime, *hostiam pro hostia*.

Exultez aussi, ma chère Sœur, vous qui, guidée par l'Esprit-Saint, vous êtes affranchie de la servitude du siècle et qui êtes venue demander à cette Communauté de vous ouvrir le sanctuaire de la vie religieuse, afin d'y marcher dans les voies de la perfection ; vous qui, engagée déjà envers Jésus par les fiançailles de votre Prise d'habit, allez vous unir officiellement à lui par le triple lien des saints vœux.

Exultez, vous dont la vie devra être dorénavant une immolation de tous les jours en communion avec votre divin Epoux, le Dieu du Calvaire et de l'autel.

Oui, *entrez*, dès maintenant, *dans la joie du Seigneur*. La joie, en effet, est l'un des apanages de la vie chrétienne, et bien plus encore de la vie religieuse. A lire les Livres saints, Ancien Testament, Evangile, écrits des Apôtres, on est frappé d'y ren-

contrer si fréquemment ce mot, cette idée de la joie comme le propre du service de Dieu. — Il ne s'agit pas ici, vous le comprenez, de ces délirants amusements du monde, tout dans les sens, tout en gestes, en rires et en exclamations, qui ne sont qu'une contrefaçon de la joie évangélique; ni même de ces consolations sensibles de certaines personnes, qui dépendent souvent moins de la piété que du tempérament, de l'état de santé ou de circonstances particulières. Je parle de ce sentiment, fruit du Saint-Esprit, qui se tient au plus profond de l'âme, même au plus fort des épreuves, des souffrances, des sacrifices, des contradictions, qui est un avant-goût de la félicité céleste, et qui accompagne, ainsi que la paix dont elle est la sœur, la présence de Dieu en nous. Si elle habite, cette joie, en tout cœur vraiment chrétien, comment ne résiderait-elle pas, par choix, au sein des Maisons religieuses? C'est bien ici que l'on trouve ce que S. Augustin appelait le *gaudium de veritate,* le bonheur de vivre dans le vrai, dans le réel, dans l'immuable du divin, au lieu du factice, du convenu, du mouvant qu'offre le monde à ses adeptes.

II

Mon âme exultera en mon Dieu. Dieu ! voilà la source de cette joie spirituelle. Au ciel, elle jaillit perpétuellement de la possession pleine, parfaite, inaltérable du Souverain Bien ; sur la terre, elle vient de cette même possession commencée. Il n'est pas de dénomination plus exacte que celle-là. Dieu ne nous appartient pas que par le dehors, à la surface, d'une certaine manière ; il est vraiment notre bien, un bien qui rassasie notre intelligence, notre volonté, notre cœur, en attendant la satiété totale du ciel. Dieu n'est pas un bien dont les revers, les accidents ou les voleurs puissent nous dépouiller malgré nous ou à notre insu ; il est le seul bien qui échappe à toutes les instabilités de la fortune et à toutes les dégradations des envieux. Et si sa possession fait la joie de toute âme en qui Dieu demeure par sa grâce, combien plus épanouit-elle celles qui ont renoncé à tout pour contracter alliance avec lui ! Quand, dans un instant, ma chère Sœur, répondant aux questions de votre vénéré Supérieur, vous aurez fait entre ses mains profession de prendre Jésus pour Epoux, vous pourrez dire avec plus de vérité que le commun des chrétiens : « Maintenant et désormais, ô Jésus, vous êtes tout pour moi, *Deus meus et omnia ;* vous êtes tout mien, comme je veux être toute vôtre, *dilectus meus mihi et ego illi ;* vous êtes le Dieu, le Roi, le Maître absolu de mon cœur, *Deus cordis mei ;* vous êtes mon unique partage pour l'éternité, *pars mea in æternum ;* partage que vous avez dit être le meilleur, *optimam partem,* et que nul ne saurait me ravir contre mon gré, *quæ non auferatur ab ea.* »

III

Il m'a revêtue des livrées du salut. Un des éléments de la joie des âmes consacrées à Dieu, c'est la sécurité dans laquelle les établit leur vocation. L'état religieux par la communauté de vie, par l'observance de la règle, par la mortification, par les sacrifices, par les exercices spirituels qu'il comporte, place ceux qui s'y engagent dans les meilleures conditions de salut. Il leur est comme une barrière contre l'esprit du monde, qui toujours cherche à s'insinuer ; comme un bouclier contre l'ennemi qui rôde pour faire son œuvre pernicieuse ; comme un rempart contre le retour des passions toujours prêtes à se réveiller. Au jour de votre prise d'habit, ma chère Sœur, vous avez dépouillé les vaines livrées du siècle pour celles de Jésus-Christ, toutes d'austérité et de pénitence. Il vous restait encore dans la couleur blanche de votre voile de novice quelque chose pour ainsi dire de ce milieu dont vous vous êtes séparée ; et voici que le voile noir va lui être substitué, avec tout son symbolisme de mort entière aux choses du monde, mais aussi de précieuse préservation spirituelle.

Il m'a enveloppée du manteau de la justice comme une épouse parée de ses joyaux. Tandis que l'Eglise vous confère corporellement les vêtements qui sont le gage du salut, Notre-Seigneur se réserve de vous revêtir au-dedans de vous-même du manteau de sa grâce, dont le Psalmiste nous décrit l'admirable variété. Une âme de religieuse est bien plus pour lui sa gloire que la femme ne l'est pour son mari ; par conséquent, pour son honneur propre, pour sa jouissance, ma chère Sœur, il vous veut toute belle, toute resplendissante de cette parure, la plus riche, la plus ravissante, qui s'appelle la justice, la sainteté. Les vertus religieuses en sont les pierres précieuses, les perles fines, les diamants, sertis par le Christ de sa divine charité et dont les feux sont le reflet de son infinie beauté, de sa gloire infinie. Laissez-le faire. Prêtez-vous seulement par vos prévenances, par vos attentions à lui plaire, par vos amoureuses provocations, à ses inépuisables largesses. Si un époux aime de temps à autre à faire présent à sa compagne d'une bague, d'un bracelet, d'un ornement de prix, soyez assurée que votre céleste Epoux, le Dieu de toutes richesses, mettra sa joie à rehausser votre âme de nouvelles faveurs qui vous feront briller à ses yeux et à ceux de toute la cité sainte des élus d'un plus vif éclat.

* *

Le texte dont je me suis inspiré se complète dans l'introït de la fête de l'Immaculée-Conception par ce verset du Psalmiste : « Je vous exalterai, Seigneur, parce que vous avez pris soin de moi et que vous n'avez pas permis à l'ennemi de mon âme de triompher à mon sujet. » Redites-le vous aussi, ma chère Sœur. Oui, bénissez, louez, remerciez votre bien-aimé Sauveur, en toute l'effusion de votre cœur, d'avoir daigné vous choisir, entre tant d'autres, pour faire de vous une de ces âmes qui lui sont si chères. Dans le monde, vous auriez pu suivre la voie très large qui éloigne et même sépare de Dieu et ajouter ainsi aux victoires de l'enfer. Mais non, Jésus, qui avait sur vous des desseins d'amour, vous a pour ainsi dire prise par la main dès votre enfance ; il vous a protégée contre les atteintes du démon et contre l'emprise funeste du siècle; il vous a, par des voies miséricordieuses, amenée jusqu'à cette Maison bénie pour vous y préparer au grand acte de ce jour. Le moment est venu de répondre à ses prédilections. Vous vous lèverez donc, et avec toutes les dispositions de foi, d'amour, de fidélité qui sont les vôtres, vous lui direz que vous voulez être à lui dans la pauvreté, dans la chasteté, dans l'obéissance ; à lui, à la vie et à la mort, à lui dans le temps et dans l'éternité. Ainsi soit-il.

CONFERENCES A DES JEUNES GENS

VIII

DISPERSION OU UNITÉ

Dans notre dernière conférence, nous avons abordé le problème de la liberté humaine. Tandis qu'aux astres, aux éléments, Dieu a donné des lois immuables, et fixé l'orbite ou le cadre de leurs révolutions, à l'homme au contraire il a donné la liberté. C'est le cas où jamais d'appliquer le vieil adage des Latins qui disaient : « *Honor, onus*, un honneur est toujours une charge. » En nous laissant le soin de diriger, de conduire notre existence vers sa fin dernière qui est le bonheur, Dieu nous fait un grand honneur ; mais, du même coup, il laisse peser sur nous une lourde responsabilité.

Abordons aujourd'hui un problème connexe auquel je donne, dans le sens de nos précédents entretiens, ce titre suggestif : *Dispersion ou unité.*

I. — *Dispersion des forces et idées successives*

Souvenez-vous de ce que nous disions la dernière fois ; nous étions arrivés à cette conclusion : c'est à la volonté de diriger notre vie, tout comme c'est le rôle du pilote de guider le navire et de le conduire au port. Mais à son tour la volonté doit être éclairée par l'intelligence, qui doit lui proposer un but, et étudier aussi l'adaptation des moyens à la fin poursuivie.

Et tout de suite vous allez voir le double danger que nous courons tous plus ou moins. Premier aspect du danger : des forces, des énergies, des facultés qui sont en nous, échappent au contrôle et à l'autorité de la volonté ; et alors, ou bien elles demeurent stériles, inutilisées, et c'est dommage ; ou bien elles absorbent une part de notre activité, de notre attention, de nos ressources, au préjudice de nos meilleurs intérêts.

Un exemple pour me faire mieux comprendre ; je le prends à dessein dans le domaine de l'argent pour être plus clair. Un homme a une modeste fortune dont il veut tirer du fruit ; il n'a certes que l'embarras du choix pour monter quelque entreprise fructueuse où, le travail aidant, son petit capital deviendra fécond. Mais si, au lieu de se consacrer à une seule affaire, il se lance dans quatre ou cinq entreprises différentes et difficilement conciliables, il risque de perdre et son temps et son argent. Je lui conseillerai plutôt, après avoir mûrement réfléchi, et s'il a trouvé une occasion sérieuse, un fonds de commerce par exemple à acquérir, de réaliser tout l'argent dont il dispose et de se consacrer tout à son affaire.

L'autre aspect du danger, — et sans doute mon exemple vous y a déjà fait songer, — est celui-ci : au cas où l'intelligence n'a pas rempli convenablement son rôle, ou la réflexion n'a pas été suffisamment prudente, on risque de faire fausse route et de se lancer dans quelque mauvaise affaire. Alors il faut revenir en arrière, liquider comme on peut la situation, rechercher autre chose, d'où : argent gaspillé, temps perdu, et si plusieurs expériences de ce genre se succèdent, menace de découragement.

Peut-être en connaissez-vous de ces jeunes dont on dit si souvent « qu'ils ne feront jamais rien ». Peu préoccupés de leur avenir, le cœur peut-être égaré par quelque folle passion, l'esprit ne se dégageant pas assez vite de l'insouciance du premier âge, ils n'ont pas encore orienté leur vie. Sous la pression de l'autorité paternelle, suppléant à leur indifférence ou à leur paresse, ils ont commencé des études, je suppose ; puis, ils les ont abandonnées pour une école industrielle où ils n'ont pas réussi ; alors ils ont essayé un emploi de bureau, ils ont changé déjà plusieurs fois de patron et de place. Et aujourd'hui, ce sont des jeunes de 18 ou 20 ans qui ne sont pas sots, ont quelques connaissances sur bien des choses, mais par contre se trouvent pour bien dire sans situation, et ne sont que des individus sans compétence aucune.

C'est exactement la même chose dans le domaine moral : on retrouve là, comme ailleurs, le double danger, le double inconvénient de la dispersion des forces. En dépit de la parole du Seigneur : « Nul ne peut servir deux maîtres, » bien des jeunes osent prétendre qu'ils sauront bien allier le devoir avec le plaisir, leurs convictions avec certaines amitiés dangereuses, le service de Dieu avec une certaine liberté d'allures. Hélas ! nous ne savons que trop, prêtres et éducateurs, à quoi tout cela aboutit. Et pour quelques-uns, très rares, qui, éclairés par leurs faiblesses, se ressaisissent et se donnent ensuite à un noble idéal, nous en avons des centaines — le mot n'est pas trop fort — qui gâchent leur vie et empoisonnent celle des autres.

Même chose du côté de l'intelligence : la jeunesse ne réfléchit pas, rejette avec dédain les conseils prudents des parents et des maîtres pour accepter comme parole d'Evangile les pires jugements et idées du premier camarade venu. Et sous prétexte que tel acte, telle conduite, tel geste ne sont pas immédiatement ni gravement peccamineux, on ose affirmer que cela ne saurait être défendu. Autrement dit, on veut bien donner à Dieu le strict nécessaire, — et encore, même sur ce nécessaire, on tâche de gagner quelque chose, — mais on prétend se réserver la libre disposition du reste.

Le résultat ? C'est que nous avons des jeunes qui gardent une certaine retenue, conservent leurs habitudes chrétiennes, ont une vie à peu près digne et propre, mais dont il n'y a rien à espérer. Inutile de leur confier une responsabilité, de demander leur concours, de les appeler à l'apostolat ; chez eux, il n'y a pas de noble ambition, pas d'enthousiasme, pas de flamme, pas d'idéal. Leurs convictions religieuses, leur éducation, leur jeunesse, tout cela : forces endormies, perdues, inutilisables, parce que dispersées.

II. — *Noble idéal et unité d'action*

Vous le voyez, chers amis, il ne suffit pas à l'homme, à un jeune surtout, de soumettre sa vie morale au contrôle de la volonté. S'imposer une discipline, respecter l'autorité, obéir aux lois c'est bien ; mais comme nous disons nous autres moralistes et ministres de Dieu : il faut distinguer entre la lettre et l'esprit. Qu'est-ce que cela veut dire ? Vous allez comprendre en me suivant attentivement.

Quand un législateur fait une loi, quand un maître donne un ordre, il a une idée, un but, une raison ; l'obéissance, si elle est sincère et totale, doit atteindre ce but. Ainsi l'Eglise impose à ses fidèles à certains jours la loi de l'abstinence. Pourquoi ? Pour leur fournir une occasion et un moyen de pénitence. Mais alors le but désiré est-il atteint si, ha-

bituellement, tel fidèle s'ingénie à trouver pour le vendredi des menus maigres, mais des plus savoureux ? Nous disons qu'il a observé la lettre de la loi, mais non pas l'esprit ; car s'il a fait maigre, il n'a pas fait pénitence.

On pourrait ranger dans la même catégorie ces élèves, hélas ! trop nombreux qui ne travaillent plus dès que la surveillance du maître se relâche un peu. On dirait qu'ils se croient ou les serviteurs de leur maître, se souciant de gagner beaucoup en faisant peu de travail, ou les captifs d'un geôlier qui les condamnerait aux travaux forcés. Ils n'ont pas compris que leur professeur était un ami, un auxiliaire, un prudent conseiller, mettant à leur service sa science et son temps, et cela non pour son avantage à lui, mais pour leur bien à eux. Ils n'obéissent pas en conscience, ils n'entrent pas dans le programme du maître, ils ne réalisent pas ce qu'on voulait, ce qu'on attendait d'eux.

L'idéal sera donc d'aller beaucoup plus loin qu'une obéissance passive et extérieure, de rechercher le but visé par le législateur ou par le maître.

Il faudra essayer de bien comprendre ce qu'il a voulu, afin d'entrer dans ses vues, de partager ses préoccupations et ses ambitions : c'est ce qu'on appelle l'obéissance du *jugement*. Vous irez plus loin encore : vous tâcherez de connaître les raisons du législateur, ceci afin de vous faire une conviction puissante et solide qui stimule et soutienne votre action ; conviction qui vous fasse aimer, si possible jusqu'à l'enthousiasme, la tâche pour laquelle on vous demande votre collaboration : vous réaliserez ainsi l'obéissance du *cœur*.

Alors, au lieu d'adopter pour ligne de conduite le principe du moindre effort, vous voudrez consacrer toutes vos énergies et vous donner tout entiers à la cause que vous servirez. Les obstacles, les difficultés ne vous arrêteront pas, mais au contraire stimuleront votre ardeur, exciteront vos efforts ; vous serez alors moins sensibles aux appâts du plaisir, entraînés que vous serez par votre action et soutenus par votre enthousiasme ; au lieu d'être tiraillés de tous côtés par maints soucis et ambitions, vous irez votre chemin droit, vers un idéal clairement entrevu, énergiquement voulu et ardemment aimé. Votre intelligence, votre jugement, vos qualités naturelles, vos convictions religieuses, vos ressources et votre temps, en un mot, tout ce dont vous pouvez disposer trouvera sa place et son utilité dans votre programme de vie. Et comme vous irez toujours dans le même sens et toujours de l'avant, vous ne détruirez pas aujourd'hui ce que vous avez fait hier, vous n'aurez pas à revenir demain sur le travail d'aujourd'hui.

Une objection cependant : « Mais, me direz-vous, la vie est plus compliquée que vous ne pensez; nous devons partager nos énergies et efforts entre plusieurs tâches diverses ; nos devoirs sont multiples, et variés nos objectifs ; comment faire en tout cela l'unité ? Comment éviter la dispersion ? »

C'est ici justement que je voudrais attirer votre attention et vous proposer un moyen de simplifier une existence précisément trop compliquée.

Et tout d'abord, quoi que vous fassiez, vous vous efforcerez d'accomplir le conseil du vieil adage suivant : « Sois tout entier à ce que tu fais. »

Ensuite, vous vous efforcerez de tout unifier dans un idéal supérieur, choisi de tel genre et de telle sorte que toute votre vie y trouve sa place, que tout : travail, peine, joies et délassements concourent au but que vous vous serez fixé. Pour l'un, ce sera une belle situation à obtenir par la force du poignet ; pour un autre, une carrière de dévouement à sa patrie ou à l'Eglise ; pour un troisième, une amitié pure, chrétienne et féconde ; et enfin, pour beaucoup, un idéal familial.

Et parce que ce dernier exemple est à la portée du plus grand nombre, appelés normalement au mariage, je m'y arrête plus longuement ; il va d'ailleurs clairement préciser mon enseignement. Vous ne vous sentez pas appelés à quelque état religieux qui exigerait le célibat ; au contraire, vous pensez que, l'heure venue, vous vous choisirez une compagne. Alors, dès aujourd'hui méditez sur les joies, mais aussi sur les devoirs et responsabilités du mariage ; faites-vous une idée juste et noble de cet état qui est « grand » d'après S. Paul ; et alors, que cet idéal gouverne toute votre vie : apprenez à vous dévouer et à vous oublier, — vous en aurez l'occasion ; — gardez-vous purs et vertueux, travaillez pour vous faire une situation, veillez bien sur votre santé, gardez-vous de tout excès, soyez prudents, judicieux, faites des économies et enrichissez votre âme de grâces et de vertus. Vous le voyez, rien n'est laissé de côté, votre idéal réclame tout, prend toute votre activité, harmonise toute votre vie en l'orientant vers un seul but : le foyer futur.

* *

Il me souvient d'avoir vu dans mon enfance, à la campagne, des chevaux tourner en rond dans un manège, pendant des journées entières et les yeux bandés, pour actionner une batteuse. Ne les imitez pas ; ayez plutôt pour modèle le voyageur qui ne repasse point par le même chemin, mais va toujours devant lui, à la recherche de nouveaux paysages ; allez de l'avant, de toutes vos forces, vers un idéal aimé. Vous verrez combien intéressante alors sera votre vie.

POUR PRECHER SUR L'HISTOIRE SAINTE

LXVI

LA 1re ÉPÎTRE DE SAINT PIERRE

La personnalité du Prince des Apôtres est trop connue pour qu'il soit utile de rappeler longuement les détails de son existence. Tout le monde sait comment il fut appelé à la suite du Maître, comment il le suivit avec une ardeur généreuse, en dépit d'une faiblesse passagère au matin de la Passion ; comment il se consacra tout entier à développer l'Eglise dont Jésus l'avait constitué le Chef visible; comment il établit le siège pontifical à Rome, la capitale du monde, et comment il couronna sa vie héroïque et sainte par un martyre glorieux.

I

En tant que Vicaire du Christ et Pontife de l'Eglise universelle, Pierre se devait de veiller non seulement sur les communautés chrétiennes qu'il avait personnellement fondées, mais sur tout l'ensemble des fidèles répandus à travers le monde. Comme il lui était matériellement impossible de visiter personnellement tous les centres religieux, surtout à une époque où les moindres voyages étaient aussi longs que difficiles, il était naturel qu'il songeât à entrer en relations avec les brebis éparses de son troupeau, à l'aide de lettres ou d'épîtres.

Et cependant S. Pierre a fort peu usé de ce pro-

cédé. La très grande partie de son activité a été consacrée à l'évangélisation verbale et à l'influence directe exercée sur les foules qui se trouvaient à son contact immédiat. L'Ecriture Sainte a seulement retenu de lui deux Epîtres, ce qui est relativement peu quand on songe à tout ce qu'a écrit S. Paul. De cela, on pourrait fournir plusieurs explications; mais comme elles ne seraient qu'hypothétiques, il est inutile d'y insister.

Il est curieux de remarquer que, par ses lettres, le premier Pape a inauguré la série des Encycliques que ses successeurs continuent encore de nos jours. Son exemple fut d'ailleurs suivi dès les premiers temps du christianisme, puisque les documents les plus anciens nous rapportent plusieurs lettres pontificales ; mais on doit bien reconnaître que les Souverains Pontifes se servaient plutôt rarement de ce moyen jusque vers le milieu du siècle dernier. C'est à partir de la seconde moitié du XIXe siècle que les Encycliques ont commencé à se succéder à une cadence accélérée, sans doute parce que cette forme d'évangélisation correspondait mieux aux nécessités des temps nouveaux.

Au reste, l'assimilation entre les Epîtres de S. Pierre et les écrits des papes est assez superficielle. Notre attention doit être attirée sur ce fait que, si les épîtres en question peuvent être considérées comme des encycliques, il ne faut pas en conclure que les encycliques subséquentes puissent être rangées parmi les épîtres canoniques. Elles ne sont, en principe, qu'un acte du magistère ordinaire de l'Eglise ; bon nombre d'entre elles ne contiennent même pas de définition doctrinale et n'engagent pas l'infaillibilité. Au contraire, les deux épîtres dont nous nous occupons jouissent de ce caractère spécial d'avoir été composées sous l'inspiration divine et d'avoir été inscrites, dès les temps les plus reculés, dans la liste officielle des Saintes Ecritures. On voit les importantes conséquences qui découlent de cette observation. Sans chercher à amoindrir en rien l'autorité des lettres pontificales, qui doivent être reçues partout avec la plus grande soumission et le plus profond respect, il faut néanmoins reconnaître que seuls deux écrits du premier Pape font partie intégrante du texte de la Révélation.

Dans le fonds comme dans la forme, les deux lettres que nous examinons diffèrent assez sensiblement de celles que nous a laissées S. Paul. Ce dernier est un théologien qui procède de façon didactique, suivant un plan rigoureux, en dépit de ses digressions. Il expose et démontre une série de vérités doctrinales, dont il tire ensuite les déductions d'ordre pratique et moral. Aussi est-ce bien à juste titre qu'on l'a appelé le « Docteur » des nations. S. Pierre, au contraire, est un chef, ou plus exactement un « Pasteur ». Aussi a-t-il soin d'insister surtout sur les exhortations paternelles qui relèvent de sa charge. Sans doute, il ne négligera pas, le cas échéant, de rappeler les principes dogmatiques, mais il les entremêlera aux conseils judicieux et surnaturels qu'il prodigue aux âmes qu'il doit entraîner vers le bon Dieu. Son style lui-même se ressentira de sa préoccupation dominante. Moins littéraire que celui de Paul (peut-être aussi à cause de la différence de leur éducation première), il sera doué à la fois d'une fermeté simple et d'une onction douce, bienveillante et pénétrante, qui conviennent à merveille à l'Apôtre principalement choisi par Jésus pour représenter sur terre la divine puissance et la surnaturelle bonté.

II

La Ire Epître de S. Pierre est adressée aux fidèles lointains qui se trouvaient dans les provinces du Pont, de la Galatie, de la Cappadoce, de l'Asie et la Bithynie. Parmi ceux-ci, un certain nombre étaient juifs d'origine, émigrés plus ou moins volontairement ; mais il en était d'autres de races païennes, appelés à la lumière de la foi. L'apôtre ne fait aucune distinction entre ces deux catégories : pour lui, tous ces chrétiens sont également ses fils, il les salue ensemble avec la même tendresse et leur réserve la même part de ses avis et de ses bénédictions.

Il leur rappelle tout d'abord la sublimité de leur vocation : Dieu le Père les a prédestinés à recevoir la sanctification de l'Esprit, à obéir à la Vérité, à être purifiés de leurs souillures par le sang de Notre-Seigneur. Il les a régénérés spirituellement et leur réserve un héritage surnaturel que rien ne saura corrompre ou flétrir.

Mais cet héritage, dont il faut bénir Dieu, c'est à chacun de le mériter. De même que l'or est purifié par le feu, ainsi la foi doit-elle être éprouvée par la souffrance. Il faut donc que les fidèles s'attendent aux épreuves de toutes sortes qui les assaillent en ce monde : s'ils savent les supporter vaillamment et saintement, elles tourneront à leur louange et à leur gloire.

Un autre motif de force et d'espoir leur est donné par leur confiance au Rédempteur, auquel ils croient sans l'avoir corporellement vu. C'est lui qui leur a réellement apporté le salut, auquel depuis si longtemps aspiraient les prophètes. Ceux qui cherchaient, à l'avance, à deviner ainsi les traces futures du Messie ne devaient pas jouir eux-mêmes de leurs révélations. Mais leurs messages ont été utiles à ceux qui leur succèdent dans le monde.

A une condition toutefois. L'espérance ne se fonde réellement que sur la pratique des diverses formes de la vertu : l'obéissance, la modération, la conformité au « Saint » suprême qui nous a appelés. Il faut savoir craindre pendant le temps de notre pèlerinage sur la terre, afin de mériter les grâces qui découlent du sang précieux de Notre-Seigneur. Cette méfiance de soi-même et de ses faiblesses éventuelles fortifie la foi ainsi que l'espérance. Elle aide à rendre les âmes pures « par une obéissance d'amour et par la charité fraternelle. »

S. Pierre utilise ce dernier mot pour insister sur les rapports de fraternité spirituelle qui doivent nous unir à notre prochain. Nous sommes obligés de rester constamment attentifs à nous aimer les uns les autres du fond du cœur. Et, dans un contraste saisissant, l'apôtre oppose la nature corruptible de l'homme à l'incorruptible génération due à la parole de Dieu, la chair qui se flétrit comme une herbe éphémère à la vérité divine qui demeure éternellement.

La bonne nouvelle a été annoncée au monde : elle ne se réalisera pleinement dans les cœurs que si on l'accueille avec un esprit dépouillé de toute ruse, de toute dissimulation, de toute envie et de toute méfiance. La simplicité du chrétien doit être comparable à celle de l'enfant nouveau-né : de même que celui-ci accepte avec plaisir le lait qui lui permettra de développer ses jeunes forces, ainsi le fidèle goûtera tout ce que le Seigneur a de doux, dans son admirable enseignement.

« Mais, dira-t-on peut-être, ce Christ a été rejeté par bien des hommes. » Longtemps à l'avance, S.

Pierre prévoit l'objection tirée de ce que l'on devait appeler plus tard « le scandale de la croix ». Et, se référant au glorieux surnom que lui avait donné le Seigneur lui-même : *Céphas*, pierre fondamentale de l'Eglise, il compare le Messie à la pierre vivante, à la pierre angulaire, dédaignée sans doute par des architectes orgueilleux et stupides, mais qui n'en demeure pas moins la base de tout édifice, naturel et surnaturel, politique, social, moral et religieux.

Si capitale que soit cette pierre sans laquelle l'édifice ne pourrait ni s'élever ni subsister, elle ne suffit pas, à elle seule, à constituer tout le temple des enfants du Très-Haut. Autour d'elle doivent se grouper des foules d'autres pierres vivantes qui tiendront du bloc fondamental leur permanence et leur vertu. Ces nouvelles assises de l'Eglise chrétienne, ce seront les fidèles eux-mêmes. Mais ils ne devront jamais perdre de vue qu'ils ne seront bons à quelque chose que dans la mesure où ils se rendront conformes au Seigneur, autant qu'ils le pourront, et qu'ils resteront intimement attachés à lui. Il y a eu, il y aura encore des gens qui seront, au contraire, des pierres d'achoppement et de scandale. Sans appuyer sur leur cas douloureux, le Pontife universel semble alors se tourner plus particulièrement vers ses fils issus de l'antique race d'Abraham. Il parle sans doute à tous ses fidèles quand il leur déclare qu'ils peuvent se considérer comme « la race élue et le sacerdoce royal ». Mais, sans exclure les autres, n'est-ce pas plus spécialement aux anciens juifs qu'il pense lorsqu'il adresse cette objurgation émouvante : « Autrefois vous n'étiez qu'un peuple..., mais maintenant vous avez reçu la miséricorde de Dieu» ? La miséricorde de Dieu ! elle ne sera plus désormais le privilège d'une nation unique, mais l'apanage de toutes les âmes de bonne volonté.

III

Aussi bien, est-ce à tous ses enfants « bien-aimés » que le Pape du premier siècle, parlant déjà comme ceux de nos jours, adresse aussitôt une exhortation nouvelle.

La nécessité contraint les fidèles à vivre au milieu des païens qui les environnent de toutes parts. Cette promiscuité, fâcheuse mais inévitable, ne doit pas avoir comme résultat de faire infiltrer dans les Eglises les mœurs ou les doctrines des Gentils. Tout au contraire, les chrétiens doivent se conduire de telle sorte que leurs bons exemples soient une réfutation continuelle des calomnies lancées contre eux, et que leur attitude contraigne enfin les idolâtres à glorifier, quoi qu'ils en aient, le Seigneur.

Les principaux devoirs des disciples de Jésus sont d'abord de respecter les autorités temporelles, car celles-ci, en principe, ont été organisées selon la volonté de Dieu. Il leur faut aussi honorer tous les hommes, tout en chérissant leurs frères d'une dilection spéciale. Ceux d'entre eux qui sont réduits en servitude auront à demeurer soumis à leurs maîtres, même si ceux-ci sont difficiles, en se souvenant que l'épreuve saintement supportée est une source de grâces. L'exemple du Christ douloureux n'est-il d'ailleurs pas là pour les soutenir ?

Une admonition particulière aux femmes leur rappelle l'obéissance due à leurs époux, la modestie à garder dans la toilette, et leur propose comme modèles les saintes femmes de l'Ancien Testament. Les maris, à leur tour, devront se montrer bons, sages et pieux.

Dans son ensemble, toute la communauté chrétienne pratiquera la belle charité du Sauveur, la tendresse et la miséricorde. Elle se gardera de rendre le mal pour le mal, évitera les péchés de la langue et demeurera ainsi dans la paix. Nul alors ne pourra lui nuire, et d'ailleurs si elle a à souffrir pour la justice, elle en sera heureusement récompensée.

Car il ne faut pas perdre de vue que la persécution sévit toujours. S. Pierre indique à ses brebis comment il faut s'y préparer et la subir. Avant tout, par la sanctification intérieure des âmes. Puis, avec une fermeté douce et respectueuse, en se rappelant qu' « il vaut mieux souffrir, si telle est la volonté de Dieu, en faisant le bien qu'en accomplissant le mal. » Enfin, en ayant devant les yeux le Christ, le Juste mort pour nos péchés, dont le sacrifice fut si utile, non seulement pour les âmes à venir, mais aussi pour celles de l'ancienne Loi.

L'apôtre stimule la confiance des chrétiens en leur rappelant leur baptême et la résurrection triomphale de Jésus. Nous devons marcher à la suite du Maître afin de vivre, non en suivant les convoitises humaines, mais selon la volonté du ciel. Si, avant leur conversion, les fidèles sont tombés dans les excès dégradants du paganisme, ce ne leur est qu'une raison de plus de se purifier, afin de pouvoir se présenter avec quelque assurance au tribunal du Seigneur qui jugera les vivants et les morts, « car la fin de toutes choses approche. »

Revenant sur la charité qui couvre une multitude de fautes, l'écrivain sacré ajoute quelques indications pratiques sur l'existence intérieure des Eglises. Il préconise l'hospitalité, la bienfaisance réciproque, l'exercice des fonctions ministérielles dans un but pleinement surnaturel, l'énergie et la persévérance malgré les supplices que préparent les ennemis du Bien. Dieu va commencer à juger les âmes qui font partie de sa maison : si même les justes ne sont acquittés qu'avec peine, qu'adviendra-t-il des criminels? Donc recommandons nos âmes au Créateur, en agissant suivant la loi pure qu'il nous a donnée.

* *

Quelques avis tout particuliers suivent ces conseils d'ordre général. Ils visent les rapports entre les prêtres et le troupeau dont ils ont la garde. Les premiers doivent s'acquitter de leur tâche, non pas pour faire des bénéfices, mais par dévouement, avec zèle et affection. Les fidèles, à leur tour, seront humbles et dociles. Tous auront à lutter contre le diable qui rôde comme un lion prêt à tout dévorer. Mais Dieu bénira leur résistance sainte, et, comme gage des faveurs divines qui illumineront et échaufferont les élus, le Pontife appelle sur eux la grâce du Seigneur Jésus.

LXVII

LA 2e ÉPÎTRE DE SAINT PIERRE

La Ire Epître de S. Pierre avait été composée vers l'an 64. Peu de temps après, à la fin de 66 ou au début de 67, le Pontife reprit la plume. Il avait le pressentiment que sa vie allait être bientôt couronnée par le martyre et, avant de mourir, il considérait comme un devoir d'affermir dans la foi orthodoxe ceux des fidèles qui, plus particulièrement en Asie, étaient troublés par la diffusion des doctrines hérétiques. C'est dans ce but qu'il rédigea sa seconde Epître, sans doute du fond de son cachot.

I

Elle est fort brève, si bien qu'on a pris depuis longtemps l'habitude de la diviser seulement en trois chapitres. Mais il ne faut pas conclure de cela qu'elle soit de valeur négligeable. Nous allons nous rendre compte, au contraire, que sous sa forme volontairement condensée, elle contient de grandes et importantes leçons.

Dans sa première section, elle résume d'abord la théorie de la vertu, et démontre ensuite l'authenticité de la religion messianique par des arguments de témoignage.

L'apôtre pose en principe que Dieu nous a donné tout ce qui est nécessaire à la vie surnaturelle et à la piété. Jésus-Christ, au cours de sa mission sur cette terre, nous a fait mieux connaître son Père, qui nous propose de sublimes espérances pour l'éternité. Le Seigneur nous a fait de grandes et de précieuses promesses. Dès à présent, le premier bienfait de sa bonté est de nous rendre participants à la nature divine. En effet, si incroyable que cela puisse paraître, l'adoption que le Tout-Puissant a daigné effectuer à notre égard, nous attache à lui d'une manière mystique et intime. Mais nul ne saurait se prévaloir du titre d'enfant de Dieu s'il menait encore une vie pécheresse et indigne, qui le rendrait aussi vil que les malheureux pécheurs du paganisme. Une conclusion s'impose par conséquent : il faut mener une vie sainte.

Cette existence sera basée sur la foi, et la chose n'est pas difficile à admettre, car sans la foi personne ne peut opérer la moindre œuvre surnaturelle. Mais cette adhésion à la Vérité d'En-haut ne suffit pourtant pas, à elle seule : on doit y joindre la vertu, c'est-à-dire, au fond, la mise en pratique des préceptes. S. Pierre énumère alors quelques-unes des vertus fondamentales, indispensables à un véritable chrétien. Il faut acquérir la science des mystères célestes, il faut s'exercer à la modération dans les désirs, comme à la patience qui permet de faire tourner à bien les épreuves par la façon sainte dont on les supporte. Joignons à cela la piété, qui nous met en communication avec le Très-Haut, sans négliger l'amour de nos frères que nous a enseigné le Christ de toute charité.

Si nous savons imprégner notre âme de tous ces sentiments et de toutes ces habitudes, elles produiront en nous des fruits magnifiques « dans la connaissance de N.-S. Jésus-Christ ». Si, au contraire, il arrivait par malheur qu'un croyant les néglige, il ne marcherait plus qu'à tâtons, comme un aveugle, dans la voie de la perfection. Aussi l'apôtre insiste-t-il pour que nous affermissions notre vocation par de bonnes œuvres, afin d'obtenir l'entrée au royaume céleste, et ses recommandations sont d'autant plus pressantes, d'autant plus émouvantes aussi, qu'elles forment comme son testament spirituel, puisque Jésus lui a annoncé sa mort prochaine.

Au reste, il a grand soin de souligner que la doctrine qu'il prêche n'est pas établie sur des fables imaginaires, comme les mythologies des peuples païens. Tout au contraire, Dieu lui-même a pris soin de garantir de la façon la plus éclatante l'autorité et l'infaillible véracité de Celui qu'il envoyait sur la terre pour l'éclairer et la sanctifier.

Parmi tant de preuves qu'il pourrait fournir, l'écrivain en choisit deux, très frappantes. — D'abord la manifestation sensible de la Divinité souveraine, lorsque, du sein de la gloire suprême, se fit entendre la grande Voix : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis mes complaisances : écoutez-le. » — Puis la parole des prophètes qui forme la lumière de notre foi, à condition d'être bien comprise. Il faut remarquer, en effet, que l'Ecriture Sainte ne peut être livrée avec sécurité aux divergences des interprétations particulières. De même qu'elle ne nous a pas été donnée par une simple volonté humaine, ainsi elle ne peut être traduite avec certitude que par l'Eglise, qui a reçu, pour cela, des grâces spéciales de l'Esprit-Saint.

II

Mais, dira-t-on, il peut y avoir de faux prophètes. — S. Pierre se garde bien de le nier. Il consacre, au contraire, toute la seconde partie de sa Lettre à attaquer ces messagers de l'erreur, afin de détourner d'eux les fidèles. Il les prend à partie avec une verve de polémiste et signale, à leur honte, tous les traits auxquels on peut les reconnaître afin de les fuir. Ce chapitre si vivant a des allures que nous oserions appeler « modernes », s'il n'était préférable de le comparer aux pages les plus fougueuses de S. Paul contre l'engeance des faux docteurs qui, par leurs mensonges haineux, entraînent le monde à la perdition.

Le Pontife pose d'abord en principe que les faux prophètes sont de tous les temps. De même qu'on en a connu sous la loi mosaïque, il y en a encore au moment où il écrit, et sans doute songe-t-il en cet instant à toute cette foule d'hérésiarques qui s'évertuaient, dès les premières années du christianisme, à bouleverser spécialement les communautés de la Grèce et de l'Asie Mineure. L'apôtre, loin de se laisser déconcerter par eux, annonce même que leur race maudite se perpétuera et que d'autres malheureux leur succéderont ; mais il stigmatise leur œuvre en prédisant le but auquel ils atteindront : ils renient le Maître qui les a rachetés et attireront sur eux-mêmes une ruine certaine.

Malheureusement beaucoup d'esprits faibles se laisseront entraîner par ces misérables qui, en les éloignant de la foi, les précipiteront vers les honteuses débauches, « et la voix de la vérité sera calomniée à cause d'eux ». Avec vigueur, Pierre dénonce les véritables mobiles de ceux qui répandent les théories perverses : il les accuse nettement d'agir par cupidité et reproche à leurs discours d'être « artificieux », ce qui revient à les accuser de mensonge voulu. Il réitère la menace des condamnations qui planent sur leurs têtes et offre à leur méditation l'exemple tragique des anges révoltés. Lorsque ceux-ci entrèrent en rébellion contre l'Eternel, ils ne reçurent aucune miséricorde, tant avait été considérable la gravité de leur faute. Ils furent implacablement jetés dans l'enfer, enchaînés dans les liens des ténèbres, où ils ne cesseront plus jamais de subir de redoutables tortures.

Pour appuyer cet avertissement, S. Pierre vient chercher plus près de nous d'autres exemples, absolument indiscutables puisqu'ils sont tirés de l'Ecriture Sainte, et qui doivent nous frapper d'autant plus vivement qu'ils ont atteint des hommes semblables à nous tous.

Voici d'abord l'évocation de l'époque du déluge, où, justement irrité par les injustices des hommes, Jéhovah sacrifie impitoyablement tout l'ancien monde, à l'exception de Noé qui, lui, n'avait pas commis de crime. Voici ensuite le souvenir des deux villes de débauche, Sodome et Gomorrhe, qui furent condam-